

Circulation d'un élève au lycée

- * Arrivée par l'entrée principale.
- * Attente devant le lycée derrière marque au sol. Présentation par l'élève de son carnet à l'entrée au personnel vie scolaire. Nettoyage des mains à la borne gel hydroalcoolique installée à l'entrée du lycée.
- * L'élève attend dans la cour derrière le repère qui correspond à sa division que le professeur vienne le chercher.
- * Il suit avec son groupe classe son professeur par le cheminement défini en fonction de la localisation de sa salle de cours, au rez de chaussée, au 1^{er} ou au 2^{ème} étage
- * Entrée en classe, l'élève s'installe à la table qui lui est assignée par son professeur. L'installation, un élève par table, sera privilégiée (sa place et la salle de classe auront été nettoyées le matin même par les agents.)
- * Le cours se déroule l'élève ne se déplace qu'avec l'autorisation de son enseignant.
- * A la fin du cours, le professeur quitte la salle et les élèves restent en classe dans l'attente de la venue du professeur suivant. L'élève peut s'il en éprouve le besoin se rendre aux toilettes (l'étage est surveillé par deux assistants d'éducation durant toute la pause)
- * Le cours suivant débute. A la fin de celui-ci le professeur reconduit ses élèves dans la cour par le cheminement défini selon que la classe est située au rez de chaussée, au 1^{er} ou au 2^{ème} étage (durant la récréation l'élève n'a pas accès aux bâtiments. Les toilettes dans la cour sont ouverts.)
- * A la fin de la récréation le professeur vient chercher les élèves dans la cour. Le déroulement est identique à la première moitié de matinée.
- * A la fin du dernier cours de la matinée, l'élève nettoie sa place (table et chaise) avec des lingettes distribuées par l'enseignant qui fait de même et ouvre la fenêtre pour aérer avant de quitter la salle avec son groupe classe et le raccompagner dans la cour.
- * En fin de matinée, l'élève rentre déjeuner chez lui **ou** s'est inscrit pour déjeuner au plus tard le jour même à 9h30 à la demi-pension, via internet en ayant sollicité la création d'un compte auprès de l'Intendance sur <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1639>. Attention : Aucune inscription possible à la borne de réservation du lycée. Les menus sont consultables sur Pronote. Aucun accès au bâtiment scolaire n'est prévu sur le temps de demi-pension. Les élèves n'ayant pas réservé selon les conditions définies ci-avant ne pourront déjeuner.
- * S'il déjeune au lycée, l'élève attend dans la cour l'appel de sa classe (pas de fil d'attente). Et dans ce cas le protocole d'accueil pour la demi-pension s'applique. A la sortie de la demi-pension, l'élève va se laver les mains aux toilettes de la cour puis il rentre chez lui pour réaliser le travail fourni par ses professeurs (aucun travail donné n'est facultatif).
- * Pour l'après midi, pour le groupe classe suivant, le protocole d'accueil est le même que celui- de la matinée. Les élèves qui ont cours l'après midi ont réalisé chez eux le matin le travail fourni par les enseignants (aucun travail donné n'est facultatif).